Bruno GUISE
Frédéric NEKADI
Guillaume LHERAUD
HUISSIERS DE JUSTICE
ASSOCIES
37, rue de la Manche
BP 3009
17202 ROYAN CEDEX
Tél: 05 46 39 81 55
CONSTAT 05 46 39 70 92
Fax: 05 46 39 36 82
CCP Bordeaux 772-60X

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le JEUDI VINGT-DEUX MARS

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée par Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

A LA DEMANDE DE

BANQUE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES, Société coopérative à forme anonyme à capital variable, au capital de 39 275 729,96 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 399 354 810 dont le siège social est situé 14 rue Louis Tardy à LAGORD (17140), venant aux droits de la CRCAMCMDS dont le siège social était 12 Bd Guillet Maillet 17100 SAINTES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège social

Ayant pour avocat constitué Maître Jean-Paul ROSIER, Avocat au barreau de SAINTES, associé au sein de la Société civile professionnelle e.LITIS demeurant à SAINTES (17100) Hôtel Domond 8 Place Foch, laquelle constitution emporte élection de domicile en son Cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE :

[redacted]

EN VERTU :

D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 13.05.2008 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 855 586 € n°70005201126 au profit du prêteur de deniers ;

D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 14.03.2009 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 200 000 € n°70006138118 au profit du prêteur de deniers ;

D'une REQUETE du 07.02.2018 et une ORDONNANCE rendue par le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SAINTES en date du 12 février 2018, aux fins d'autorisation à pénétrer dans les lieux pour dresser des procès-verbaux de description avec assistance d'un serrurier et de la force publique si nécessaire précédemment signifiée aux locataires ci-dessous cités ;

Et de deux COMMANDEMENTS de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, un délivré par acte de mon ministère en date du 19.12.2017 à [redacted], et l'autre par acte de la SCP BAHUET-CHANY, Huissiers de Justice associés à la résidence de COGNAC (16100), en date du 28.12.2017 à [redacted],

Aux termes de l'article R.322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :
« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2. »

De l'article L.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :
« L'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles, afin de décrire l'immeuble saisi.
En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice procède comme il est dit aux articles L. 142-1 et L. 142-2. Lorsque les lieux sont occupés par un tiers en vertu d'un droit opposable au débiteur, l'huissier de justice ne peut y pénétrer que sur autorisation préalable du juge de l'exécution, à défaut d'accord de l'occupant.»

Et de l'article R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE
PREMIERE EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	220,94
D.E.P. Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	228,61
TVA 20,00 %	45,72
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	14,89
TTC (1)	**289,22**

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire les lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée par Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

Certifions nous rendre ce jour 17 Rue Valentin 17400 SAINT JEAN D'ANGELY, où là-étant, EN PRESENCE des personnes mentionnées à l'annexe n°1 du présent procès-verbal de description des lieux, nous procédons à la description des lieux suivant procès-verbal qui comprend conformément à l'article R.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

1°) Description générale de l'Immeuble :

Cet immeuble est situé en centre-ville, au 17 rue Valentin 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY. Il est à usage d'habitation. Il est composé d'un rez-de-chaussée et deux étages, ainsi que deux caves en sous-sol. Il est divisé en six logements à usage locatif.

Origine de propriété : les débiteurs ont acquis l'immeuble en pleine propriété de [redacted] et [redacted] suivant acte authentique reçu le 13 mai 2008 par Me Matthieu BOUZIMAULT, Notaire associé à SURGERES (17), et publié le 9 juin 2008 au Service de la Publicité foncière de SAINT-JEAN-D'ANGELY sous le volume 2008 V N°341, publication suivie d'une attestation rectificative du Notaire associé susnommé du 1er juillet 2008 publiée le 3 juillet 2008 au Service de la Publicité foncière de SAINT-JEAN-D'ANGELY sous le volume 2008 P N°1809.

Références cadastrales :

Section	N°	Lieudit	contenance
AE	470	17 Rue Valentin	00 ha 00 a 73 ca

Description de la partie extérieure de l'immeuble donnant sur rue (photos 1 à 3) :

L'immeuble est un immeuble de centre-ville disposant d'un façade donnant sur rue et qui est en pierres de taille. La porte d'entrée des parties communes est en bois, ancienne, peinte en blanc, peinture dégradée, elle ne se verrouille pas. Présence d'une boîte aux lettres en partie droite fixée sur la façade, seuil de porte en fonte, un interphone en partie gauche de l'embrasure.

Description des parties intérieures de l'immeuble (photos 4 à 8) :

Nous accédons aux parties communes. Le sol est en parquet, celui-ci est dégradé. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, en état d'usage, présence de moisissures en partie inférieure gauche. Les compteurs et disjoncteurs électriques sont dans les parties communes, à droite de la porte d'entrée. Le plâtre du plafond est dégradé, des morceaux sont manquants. Depuis l'entrée, nous accédons aux caves par une porte bois ancienne sous l'escalier. Les escaliers sont en bois et anciens.

Logement n° 1 rez-de-chaussée à gauche de l'entrée (photos 9 à 13) :

Nous pénétrons dans le logement n°1 qui est un studio, par une porte bois non verouillée.
Le sol est en parquet flottant dégradé. Les murs sont recouverts d'une tapisserie de couleur blanche. Le plafond est peint en blanc, présence de corniches aux cueillies des pans de murs et d'une rosace au niveau du luminaire en partie centrale. Une fenêtre PVC blanc, double vantaux, double vitrage, donne sur la rue. Un convecteur est présent en partie basse de cette fenêtre. Les volets sont en bois, peints en rose, dégradés.
Toujours à droite de l'entrée se trouve la salle d'eau. Sol en parquet flottant en état d'usage. Les murs sont recouverts d'un papier peint en vert anis et d'un carrelage mural blanc au niveau des sanitaires. Les commodités sont les suivantes : lavabo email blanc sur colonne non alignée, surmonté d'une tablette, d'un miroir et d'un néon ; une douche avec robinet et douchette ; un ballon d'eau chaude démonté. Le plafond est en plaques d'isolant de couleur blanche. Cette pièce est en travaux.
En suivant, se trouve l'espace cuisine. Les murs sont toujours recouverts d'un papier peint en vert anis. Présence de placards non finis en parties hautes et basses d'un évier inox avec robinet mural. A droite de la porte menant aux toilettes se trouve un renfoncement dans le mur avec étagères et portes en bois. Le plafond est en plaques d'isolant de couleur blanche.
Les toilettes sont en longueur. Le sol est en parquet flottant, en mauvais état. Les murs sont crépis en violet. Le plafond est peint en blanc. Les toilettes sont au fond, en mauvais état. Une fenêtre PVC blanc simple vantail vitrage cathédrale donne sur la rue.

Logement n° 2 rez-de-chaussée à droite de l'entrée (photos 14 à 21) :

Face au premier logement se trouve le logement n°2, également un studio côté rue. Nous pénétrons par une porte bois en état d'usage, non verrouillée, dans une pièce à usage de séjour/chambre. Le sol est en parquet en bon état. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peint en blanc, en bon état. Côté rue, deux ouvertures avec les embrasures sont peintes en vert. Les fenêtres sont en PVC blanc, double vantaux, double vitrage. Les volets sont en bois peints en rose, en mauvais état.
Présence de mobilier en bon état dans cette pièce : placards, table, chaises, lit simple, table de chevet, un convecteur.
A gauche de la porte se trouve un muret séparant l'espace nuit.
A proximité du lit se trouve une pièce de usage de salle d'eau : parquet flottant au sol en bon état, toile de verre peinte en blanc en bon état aux murs avec carrelage mural blanc au niveau des sanitaires, luminaire en partie centrale du plafond en bon état, lavabo en email blanc avec mitigeur sur placard deux portes blanc avec tablette en partie supérieure, meuble à gauche également, espace douche avec mitigeur et douchette, receveur.
A gauche de la salle d'eau se trouve l'espace cuisine délimité par un bar. Linoléum au sol en bon état. Evier double vasque en inox avec égouttoir en partie droite. Placard en état d'usage en parties haute et basse. Luminaire mural entre les deux placards. Carrelage mural.
Nous empruntons maintenont les escaliers. Ceux-ci sont en bois, anciens. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, dégradée. Nous arrivons sur le palier du premier étage. Sol en parquet dégradé. Murs recouverts d'une toile de verre peinte en bleu, en mauvais état, nombreuses traces de coulures marron. Plafond dégradé et fissuré. (photos 22 à 24)

Logement n° 4 1er étage à droite du palier (photos 25 à 31) :

Ce logement est occupé par [redacted], absent lors de nos constatations. La porte est en bois, en état d'usage.
Dans la pièce à usage de séjour/chambre, le sol est en parquet en état d'usage, les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte, en bon état. Le plafond et la cueillie sont en plaques d'isolant de couleur blanche, en bon état. Présence d'un luminaire en partie centrale de cette pièce. La fenêtre donnant sur la rue est en bois, double vantaux, simple vitrage, présence d'un convecteur au niveau de l'allège. Les volets sont des persiennes en bois, peinture dégradée.
A droite de l'entrée se situe une espace cuisine. Derrière la porte se trouve le cumulus. Le sol est recouvert d'un linoléum passé. Présence d'un plan de travail en faïence blanche usagée. En partie droite se trouve un timbre en email blanc avec égouttoir. Carrelage mural en partie supérieure. Placards en partie haute et étagères en partie basse.
Dans la continuité de cette cuisine, à sa gauche, se trouve la salle d'eau séparée par une porte bois. Toile de verre peinte en vert aux murs. Le sol est recouvert d'un linoléum passé. Présence en partie gauche d'un lavabo en email blanc sur colonne, en état d'usage. En suivant, la douche avec carrelage mural et receveur, le tout en état d'usage. Toilettes en partie droite. Le plafond est constitué de plaques d'isolant de couleur blanche, quelques traces d'infiltration en partie centrale.

Logement n°3 1er étage à gauche du palier (photos 32 à 40) :

Face au précédent logement se trouve un studio occupé par un locataire. Celui-ci est présent lors des opérations. La porte est en bois peinte en bleu avec deux verrous.
Dans la pièce à usage de salon/chambre, le sol est en parquet, en bon état. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en vert, en bon état. Deux fenêtres en PVC blanc, double vantaux, double vitrage, donnent sur des gardes-corps en bois et métal, peinture dégradée. Les volets sont des persiennes en bois, peinture écaillée. Dans cette pièce, la cheminée est condamnée.
Présence d'un mur séparatif à mi-hauteur, séparant la chambre du séjour. Ce muret est habillé.
Dans la chambre, le sol et les murs sont identiques. Présence d'un placard avec double porte coulissante face au lit.
A gauche de la porte d'entrée, côté rue, se trouve une pièce à usage de cuisine. Au sol, parquet flottant en mauvais état. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte. Une fenêtre est en PVC blanc, double vitrage, vitrage cathédrale.
La cuisine est munie d'un évier inox avec robinet mural et carrelage mural. Placards en parties haute et basse, modernes.
Face à l'espace cuisine, côté salon, le mur carrelé à mi-hauteur avec des étagères.
En suivant de la cuisine se trouve la salle d'eau. Porte en mauvais état.
La salle d'eau comprend des toilettes en état d'usage avec cumulus en partie supérieur, une douche avec receveur email blanc en état d'usage, un lavabo email blanc avec mitigeur sur placard. Carrelage mural au niveau des sanitaires, le reste des murs est en toile de verre peinte.
Présence d'une bouche VMC.
Nous empruntons maintenant les escaliers menant au second étage. Les escaliers sont en bois, anciens.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en bleu, dégradée à différents endroits. Le palier est en parquet dégradé. Présence de gaines électriques et de conduits d'eau en partie supérieure. Plafond peint en blanc avec luminaire et vitre fixe simple vitrage. (photos 41 à 44)

Logement n° 5 2ème étage à droite du palier (photos 45 à 56) :

Nous y accédons par une porte bois non verrouillée. Ce studio est en travaux. Le locataire du logement n° 3 nous indique s'occuper des travaux.
Au sol, présence d'un parquet flottant en état d'usage. Du papier peint est présent sur certains pans de murs. Fenêtre double vantaux en bois simple vitrage. Absence de volets.
A droite de la porte se trouve une pièce avec au sol du parquet flottant en bon état. Reste de carrelage mural aux murs et toile de verre dégradée, les murs sont percés de trous.
En suivant, se trouve une autre pièce dont le sol est plaque de bois composite, les murs sont recouverts d'une toile de verre dégradée, les murs sont percés de trous. Plafond en plâtre blanc.

Logement n° 6 2ème étage à gauche du palier (photos 57 à 68) :

Face au logement au n°5, nous accédons par une porte bois au logement n°6.
Au sol, parquet flottant, en mauvais état.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, dégradée. Cheminée condamnée.
Le plafond est constitué de plaques isolantes, en état d'usage, poutre centrale en bois peinte.
Deux fenêtres en bois présentent du simple vitrage. Absence de volets.
Nous accédons par une porte bois à un espace cuisine.
Le sol est recouvert d'un linoléum en mauvais état.
Les murs sont recouverts de faïence et de toile de verre peinte en blanc, le tout est en état d'usage.
Fenêtre bois simple vitrage côté rue. Absence de volets.
La cuisine est équipée d'un timbre émail blanc dégradé avec égouttoir en partie droite. Un plan de travail carrelé est présent en suivant. Des placards se trouvent tant en partie basse qu'en partie haute.
En partie droite de la cuisine, côté palier, se trouve une salle d'eau. Le sol est recouvert d'un linoléum, dégradé. Présence d'un lavabo en email blanc avec mitigeur. Carrelage mural au niveau des sanitaires. Le reste des pans de mur est recouvert de toile de verre. La douche présente un receveur en email blanc, dégradé ; et du carrelage mural sur toute la hauteur.
A gauche de cette douche se trouve les toilettes, sales.

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

Trois logements (les numéros 3, 4 et 6) sur six sont actuellement loués et occupés.

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété les cas échéant :

NEANT

4°) Autres renseignements sur l'immeuble fournis par l'occupant :

NEANT

Des prises de vue photographiques ont été prises et sont annexées au présent procès-verbal de description des lieux.

Bruno GUISE
Huissier de Justice associé

Frédéric NEKADI
Huissier de Justice associé

Guillaume LHERAUD
Huissier de Justice associé

B. GUISE - F. NEKADI - G. LHERAUD
Huissiers de Justice Associés
37, rue de La Manche
17202 ROYAN



Photo 01.JPG



Photo 02.JPG



Photo 03.JPG



Photo 04.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 05.JPG



Photo 06.JPG

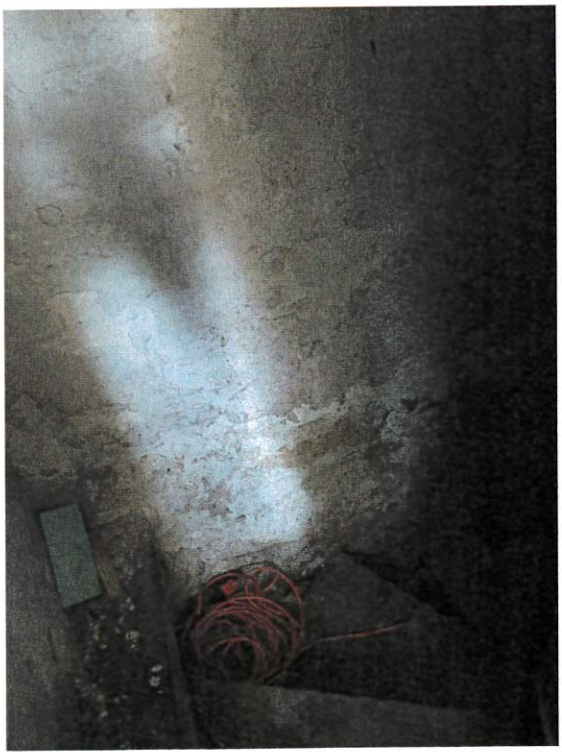


Photo 07.JPG



Photo 08.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 09.JPG

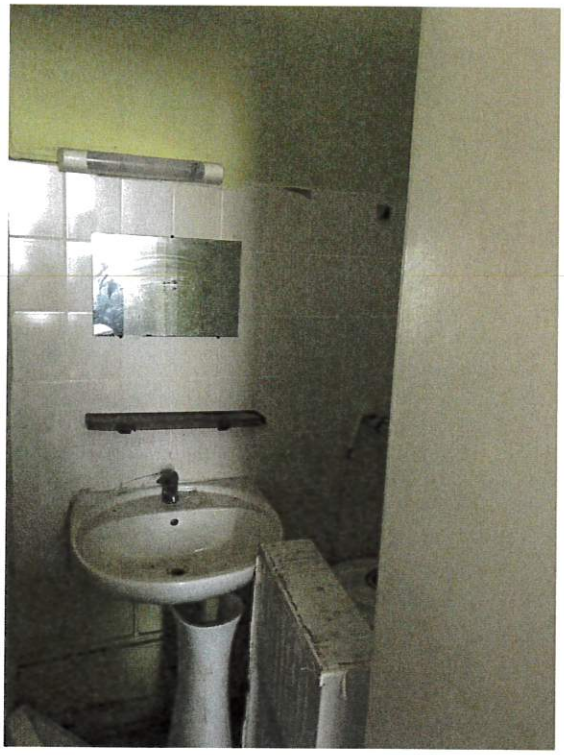


Photo 10.JPG



Photo 11.JPG



Photo 12.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

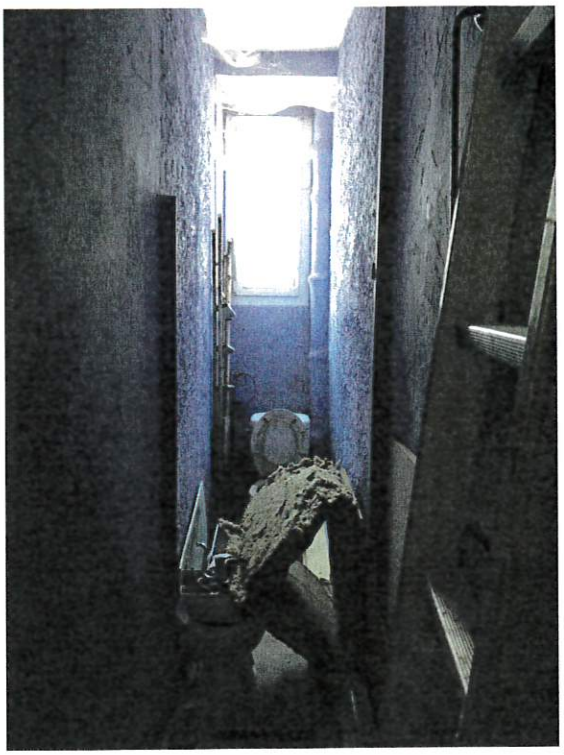


Photo 13.JPG



Photo 14.JPG



Photo 15.JPG



Photo 16.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 17.JPG



Photo 18.JPG



Photo 19.JPG



Photo 20.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 21.JPG



Photo 22.JPG



Photo 23.JPG

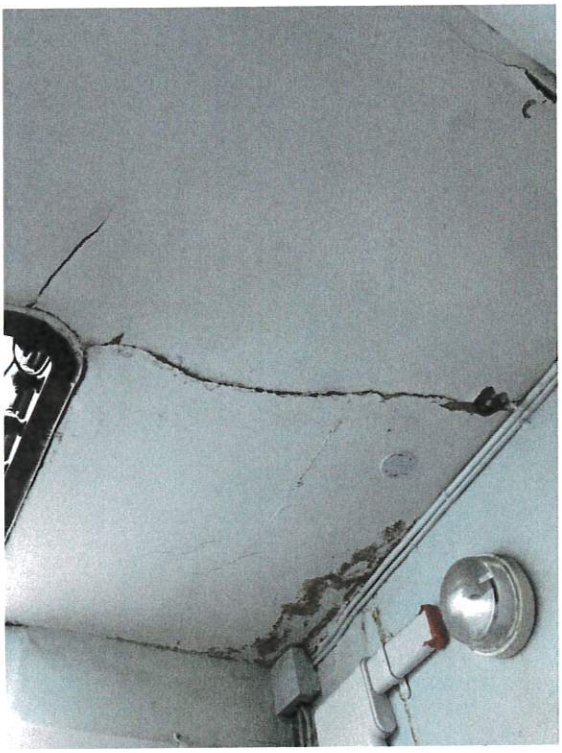


Photo 24.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 25.JPG



Photo 26.JPG



Photo 27.JPG

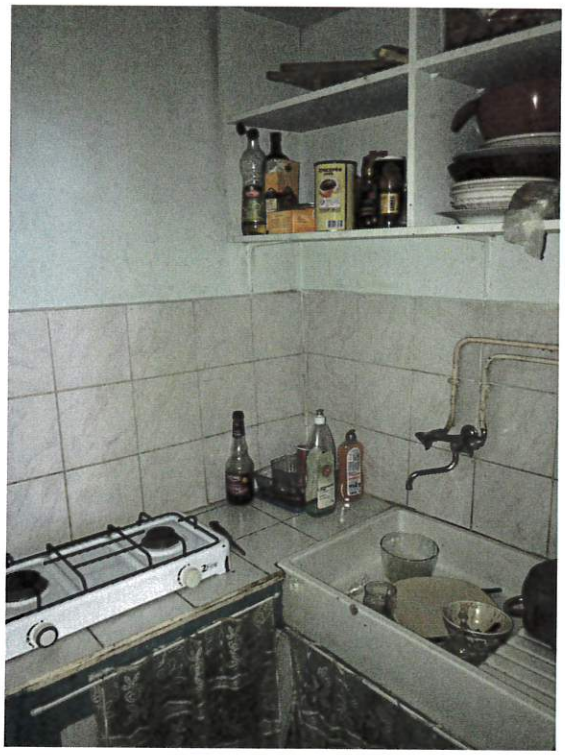


Photo 28.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

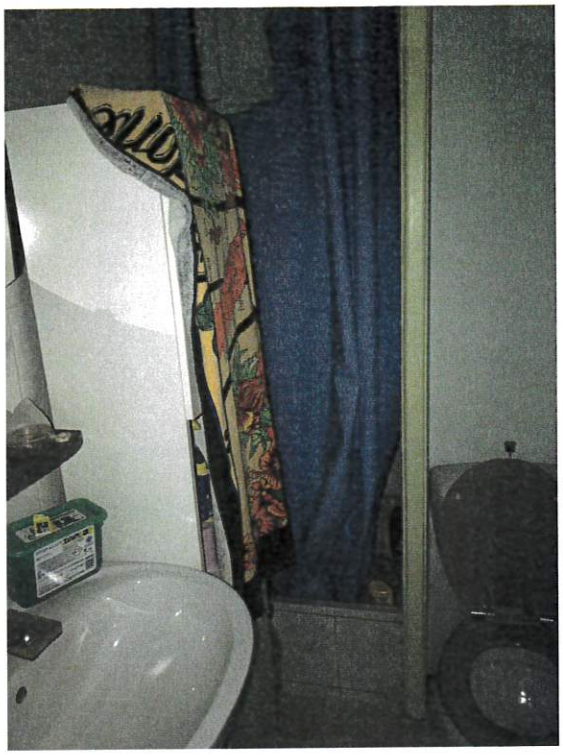


Photo 29.JPG

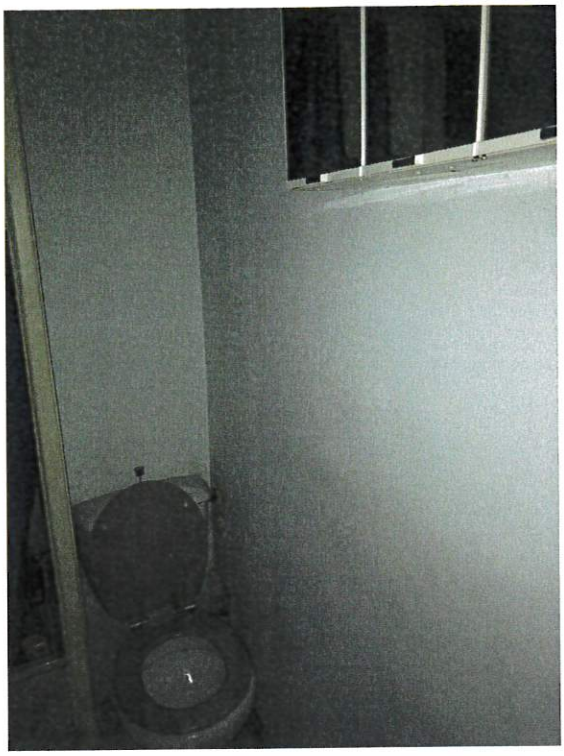


Photo 30.JPG



Photo 31.JPG

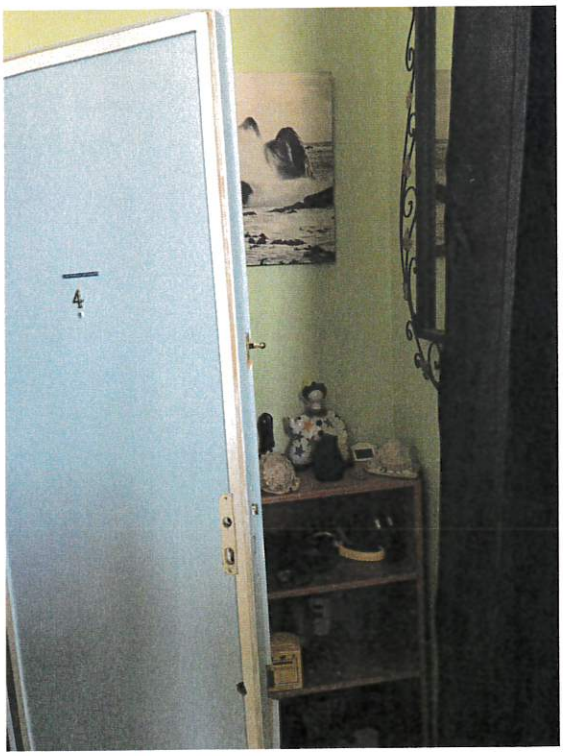


Photo 32.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 33.JPG



Photo 34.JPG

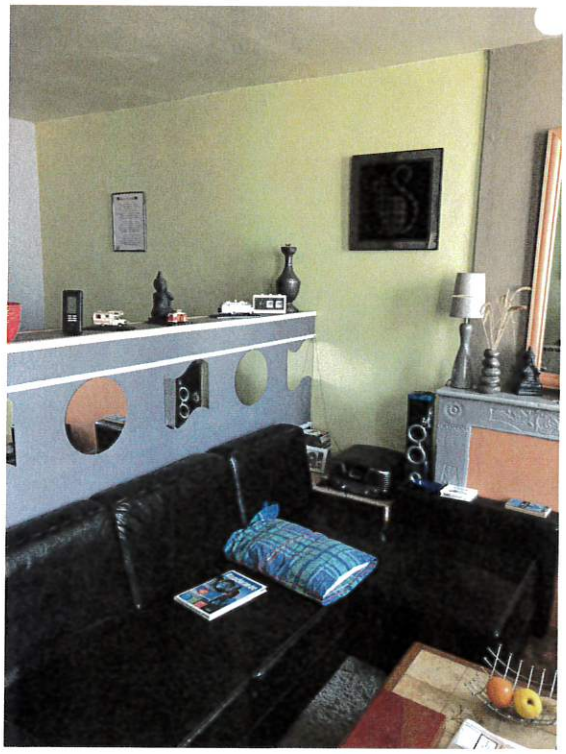


Photo 35.JPG

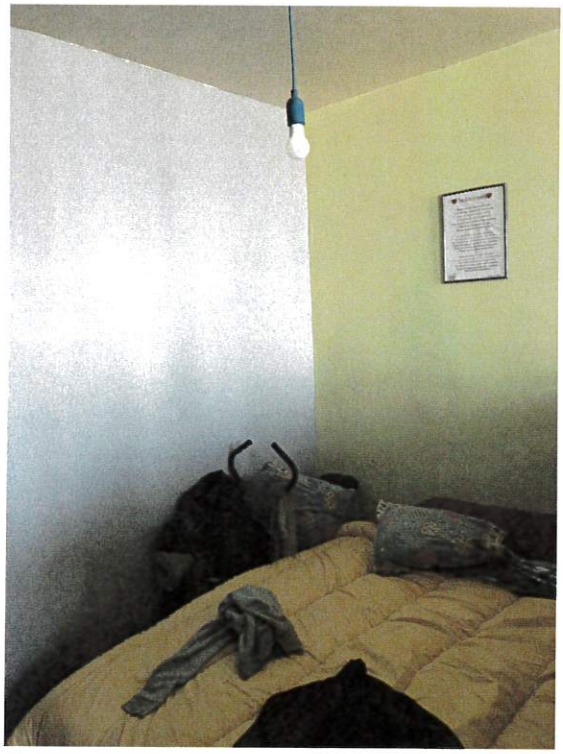


Photo 36.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 37.JPG

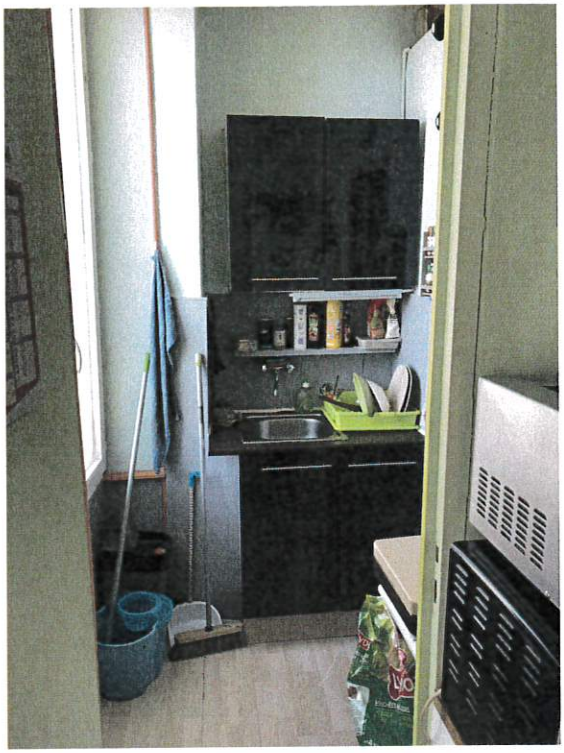


Photo 38.JPG



Photo 39.JPG



Photo 40.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

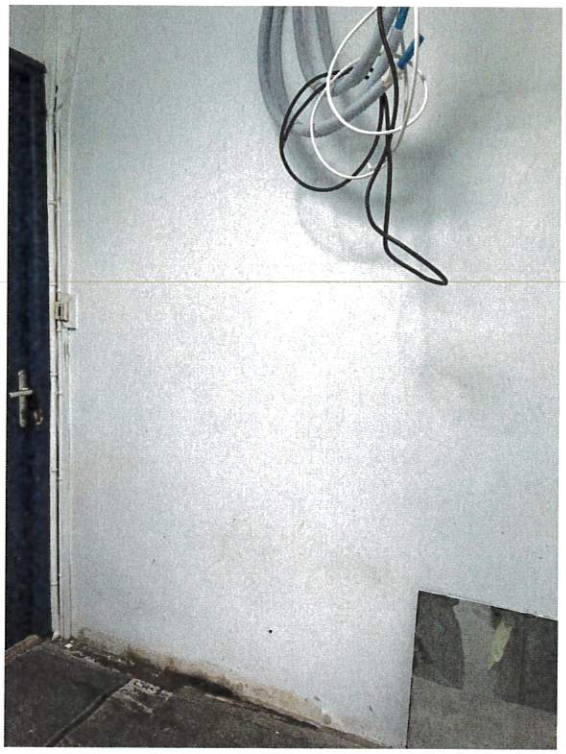


Photo 41.JPG



Photo 42.JPG

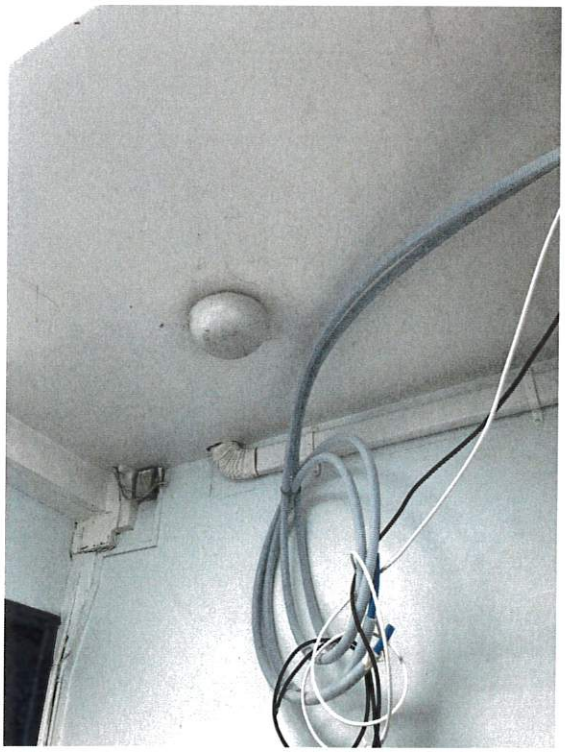


Photo 43.JPG



Photo 44.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

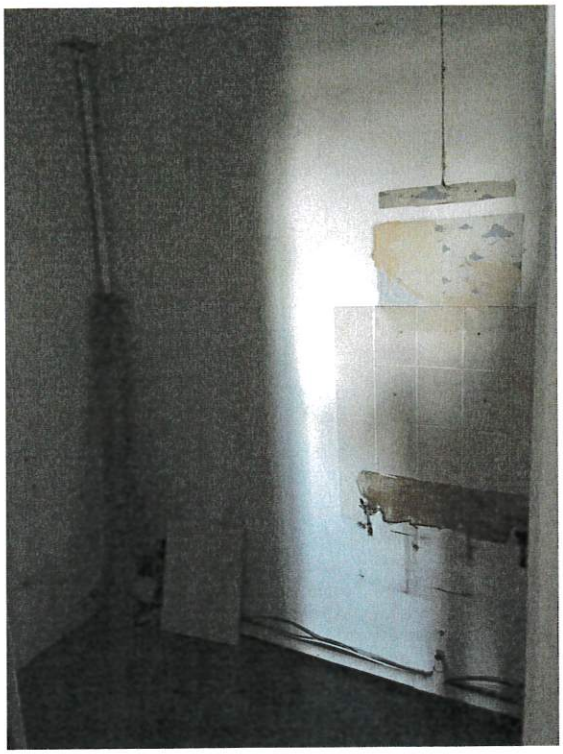


Photo 45.JPG



Photo 46.JPG



Photo 47.JPG



Photo 48.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

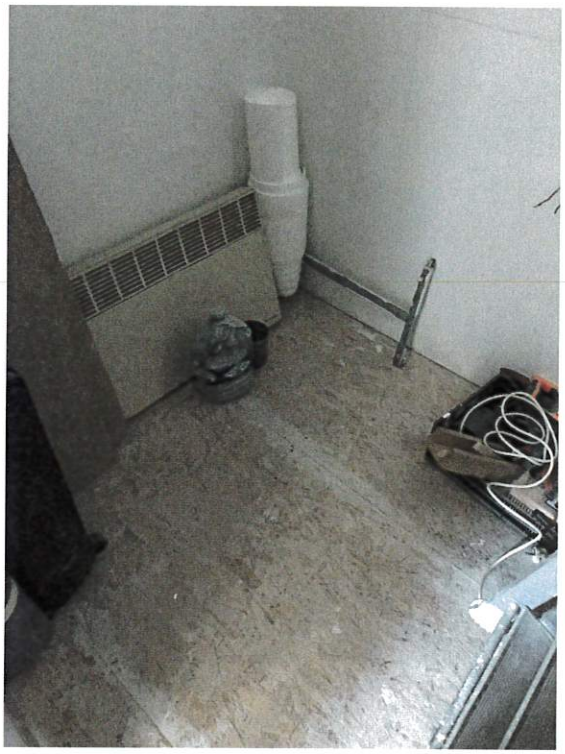


Photo 49.JPG

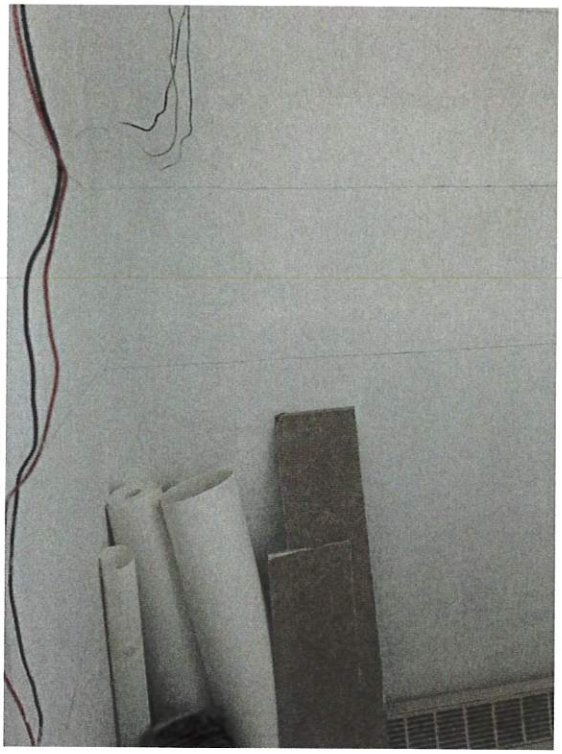


Photo 50.JPG

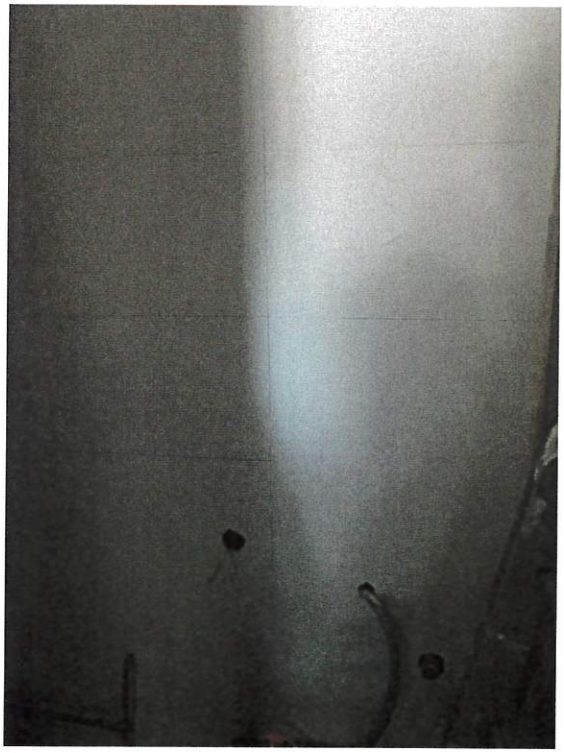


Photo 51.JPG

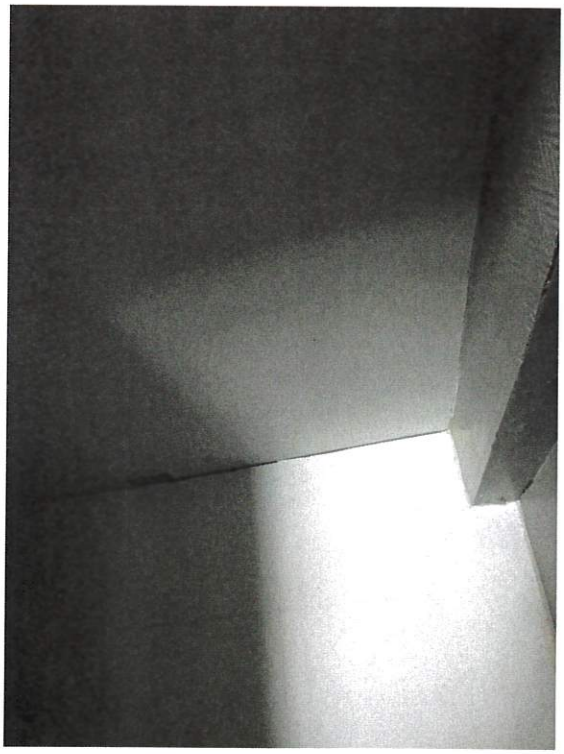


Photo 52.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 53.JPG



Photo 54.JPG



Photo 55.JPG



Photo 56.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 57.JPG

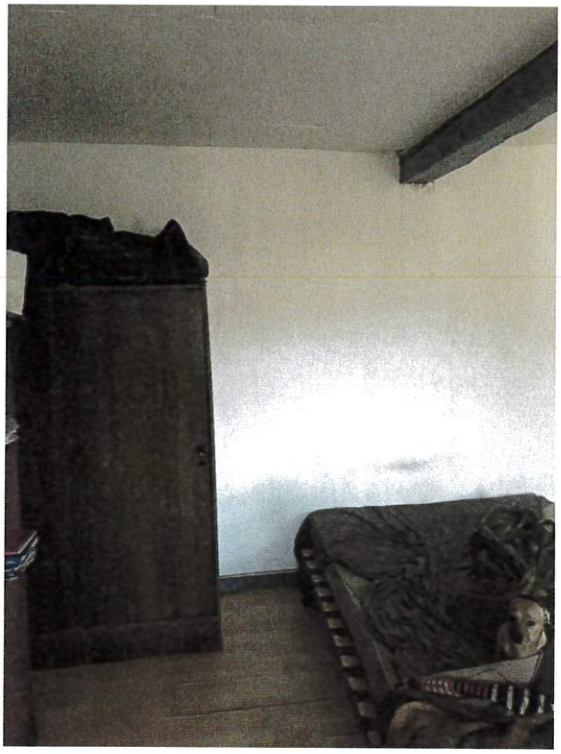


Photo 58.JPG

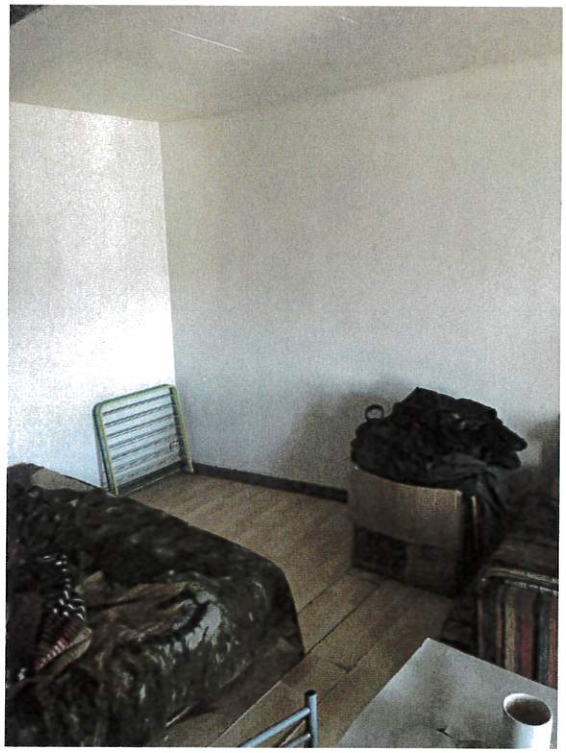


Photo 59.JPG

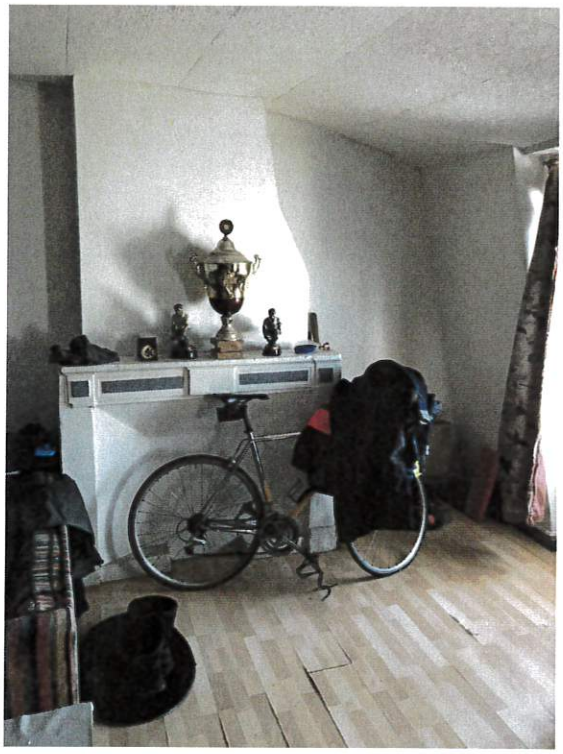


Photo 60.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 61.JPG



Photo 62.JPG

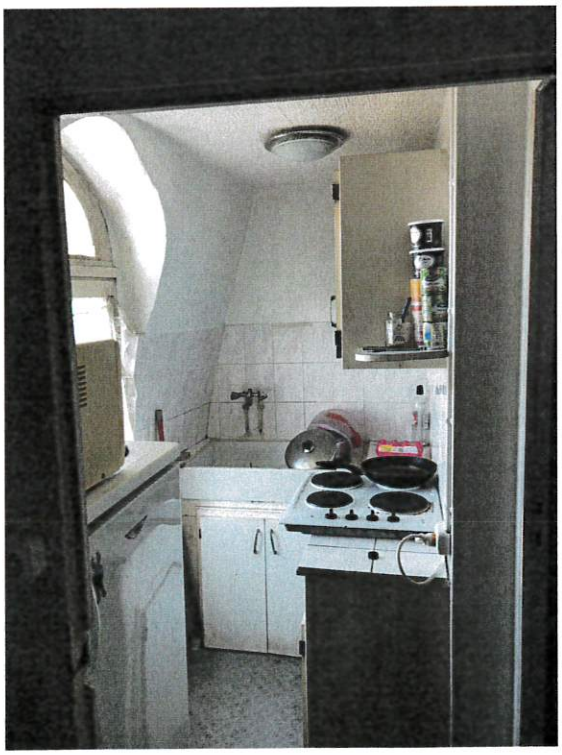


Photo 63.JPG



Photo 64.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 65.JPG

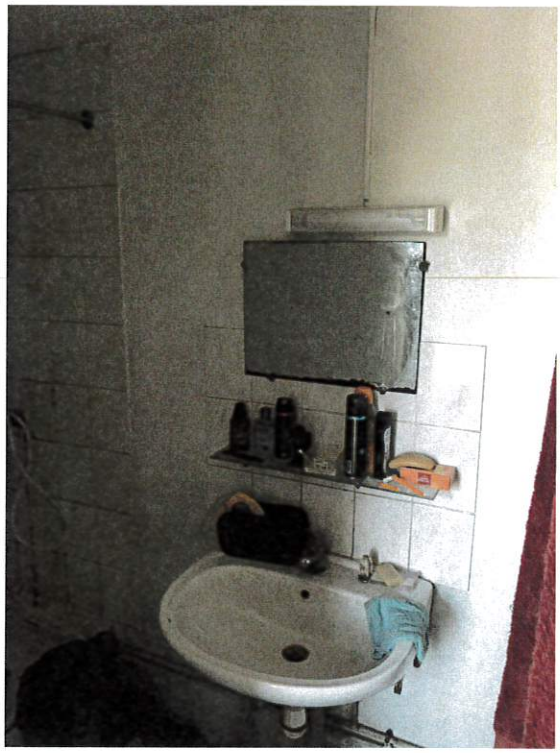


Photo 66.JPG

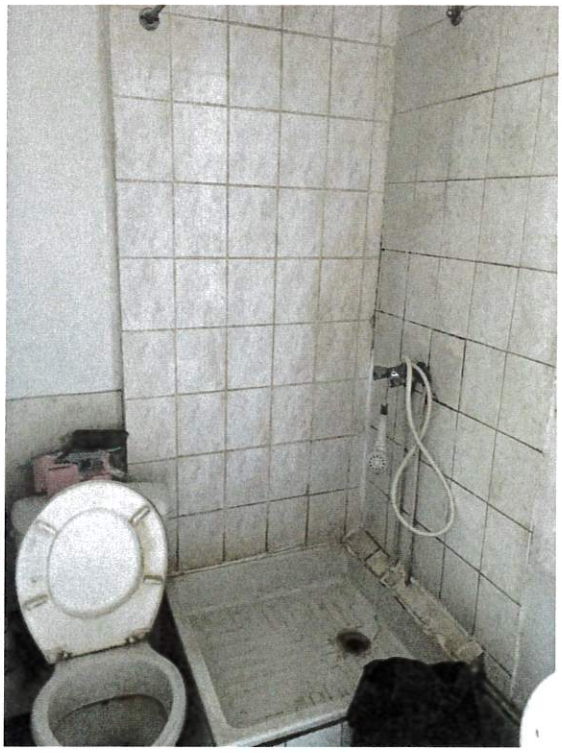


Photo 67.JPG



Photo 68.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

Société Civile Professionnelle
Bruno GUISE ▮ Frédéric NEKADI ▮ Guillaume LHERAUD
Huissiers de Justice Associés

Espace GEOGRAFICO - 37, rue de la Manche - B.P 30009 – 17202 ROYAN CEDEX
☎ : 05.46.39.81.55 / 🖷 : 05.46.39.36.82/ Constat 7J/7 24H/24: 05.46.39.70.92 / 🖃 : hdjroyan@huisser-justice.fr
Compétence sur l'ensemble du ressort de la Cour d'Appel de POITIERS (départements 17-79-85-86)
Signification et exécution des décisions de justice - Recouvrement amiable et judiciaire
Constats - Baux commerciaux professionnels et d'habitation - Actes sous seing privé

Annexe n° 1
au Proc.-Verbal
de discipline de
l'audience du
22.03.18.

B. GUISE - F. NEKADI - G.
Huissiers de Justice Associés
37, rue de La Manche
17202 ROYAN

LIEU DE L'INTERVENTION : ..A la Valette à St Jean d'Angely

N° DOSSIER	AFFAIRE	DATE DE L'INTERVENTION	MONTANT VACATION	NOMS DES INTERVENANTS	SIGNATURE
C11360	[redacted]	22/03/2018		Kemoum Faysal	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Pierfort Pierrick	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Bernet Nicolas	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Dalzan Karl	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Landais Thierry	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Szklinske Guillaume	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		Chagneau Gérard	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018	6,60	Texier Marie	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018	6,60	Guerry Laurent	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018			

E-Mailing

Jour

Gendarmerie.